



# Évolution

Le bulletin d'information de la MRC de La Matapédia

Février 2008, volume 8, numéro 1

## SOMMAIRE

Vision d'aménagement et de développement de La Matapédia  
Page 1

Environnement  
Page 2

Développement  
Page 4

Culture et patrimoine  
Page 5

Sécurité  
Page 8

## DOSSIER

### VISION 2007-2025 DE LA MATAPÉDIA : POUR UNE COLLECTIVITÉ CONFIANTE, SOLIDAIRE, INNOVANTE ET AGISSANTE

La Commission d'aménagement et de développement, le CLD, la MRC et la SADC de La Matapédia sont fiers de dévoiler à la population la *Vision 2007-2025 : Pour une Matapédia confiante, solidaire, innovante et agissante*. Cette vision d'aménagement et de développement traduit une volonté de guider pour les 18 prochaines années les actions des intervenants matapédiens dans un souci de convergence et de complémentarité.

Rappelons que c'est à l'automne 2006 qu'ont débuté les travaux de la Commission d'aménagement et de développement, dont le premier mandat consistait à énoncer une vision d'avenir rassembleuse pour l'ensemble de La Matapédia. Pour ce faire, la Commission a formé un groupe de citoyens oeuvrant dans divers domaines d'activités. Accepté par la Commission d'abord, l'énoncé de vision a ensuite été adopté à l'unanimité par le CLD, la MRC et la SADC de La Matapédia.

Cette vision d'avenir repose sur la réalisation de trois engagements importants que sont le renouveau politique, le développement humain et social et le relèvement économique. Ces engagements permettront de :

- Voir émerger des leaders visionnaires sur l'ensemble du territoire pour construire une véritable collectivité solidaire;
- Voir les dirigeants et les acteurs socio-économiques se faire créatifs et inventifs, encouragés et soutenus en ce sens par les leaders;
- Voir les résidantEs de tous les âges adhérer au principe de développement durable et multiplier les initiatives pour tirer profit des ressources humaines, naturelles et économiques du territoire et;
- Voir l'enfant s'épanouir dans un environnement familial et social sécuritaire et être soutenu par une communauté mobilisée en faveur de ses choix et de ses réussites personnelles tout au long de sa vie.

Le second mandat de la Commission est de s'assurer de la diffusion de l'énoncé de vision. Elle est actuellement en tournée sur le territoire afin de rencontrer les décideurs et les responsables du développement. Ces rencontres permettront aux décideurs de prendre connaissance de l'énoncé de vision et de se l'approprier. Ce sera aussi l'occasion de susciter la participation des communautés locales à des ateliers préparatoires à un chantier citoyen régional.

Ces ateliers locaux s'adresseront à la population et aux organismes de tous horizons. Il s'agit d'un exercice démocratique au sein duquel les participants seront amenés à identifier les principaux changements qu'ils désirent voir s'opérer au cours des prochaines années. L'animation de ces ateliers sera réalisée par les animateurs ruraux du CLD de La Matapédia engagés récemment dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité II.

Le chantier citoyen régional qui se déroulera en mai 2008 présentera les résultats des ateliers locaux. Mais surtout, il aura pour objectifs d'identifier et de prioriser les principaux changements que la collectivité matapédienne entend réaliser pour atteindre la vision 2007-2025 de La Matapédia. « Au terme de ce chantier citoyen, les organisations qui le désirent pourront, en regard de leurs responsabilités respectives, réaliser ces changements et, par le fait même, apporter une contribution significative dans l'atteinte de notre vision commune. Et plus il y aura d'organisations qui orienteront leurs actions dans le sens de la vision, plus nous augmenterons nos chances que celle-ci se concrétise », souligne Mélanie Tremblay, présidente de la Commission.

Afin de susciter les échanges lors des ateliers locaux et du chantier citoyen régional, le CLD, la MRC et la SADC de La Matapédia ont fait réaliser un documentaire sur l'avenir de La Matapédia. Ce documentaire, qui met en scène des gens du milieu, a été réalisé par Guillaume Lévesque, un jeune cinéaste originaire de La Matapédia préoccupé par l'avenir de sa région natale. La Caisse populaire Desjardins Vallée de la Matapédia ainsi que le Centre local d'emploi ont contribué financièrement à la réalisation de ce documentaire. Ce dernier est disponible à la SADC de La Matapédia.

La Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia mettra en œuvre sous peu son plan de communication afin de s'assurer de la meilleure participation possible aux ateliers locaux et au chantier citoyen régional. Le document *Vision 2007-2025 : Pour une Matapédia confiante, solidaire, innovante et agissante*, est disponible à la MRC de La Matapédia. L'énoncé de vision de La Matapédia est disponible à l'adresse Internet suivante : [http://www.lamatapedia.ca/app/DocRepository/1/MRC/vision\\_2007\\_2025.pdf](http://www.lamatapedia.ca/app/DocRepository/1/MRC/vision_2007_2025.pdf)

Joël Tremblay  
Agent de développement culturel  
MRC de La Matapédia

## **ENVIRONNEMENT**

---

### **BILAN DE LA CAMPAGNE DE RÉCUPÉRATION 2007**

Cette année, 4 agents d'information ont parcouru les rues de 8 municipalités de la MRC. Les municipalités visitées étaient Amqui, Sainte-Florence, Sainte-Marguerite, Albertville, Saint-Alexandre-des-Lacs, Sainte-Irène, Saint-Noël et Lac-au-Saumon. Le but premier de cette campagne était de faire la vérification des bacs de récupération mis en bordure du chemin le jour de la collecte. Par la suite les agents rencontraient les gens pour savoir s'ils avaient des questions face au billet de courtoisie qui avait été collé à l'intérieur de leur bac. Ils profitaient de l'occasion pour les renseigner sur la façon de faire du compost à la maison.

En tout, c'est 3 761 bacs qui ont été vérifiés, de ce nombre, 9 seulement ont été barrés, car ils contenaient des ordures, des matières compostables ou des matériaux de construction. Pour les autres, il y avait seulement de petits points mineurs à corriger. Voici les principaux :

- Il est très important de rincer les contenants, c'est une question d'hygiène et de respect pour les employés du centre de tri, si vos matières ne sont pas rincées, elles se retrouveront à l'élimination.
- Il est important de retirer les bouchons sur les contenants et de les mettre tous les deux dans le bac bleu.
- Il faut mettre les matières pêle-mêle dans votre bac de récupération, ce qui facilite le travail des trieurs, par exemple, il ne faut pas mettre des journaux dans une boîte de céréales.
- Pour les sacs de plastique, on demande dans ce cas de les mettre tous ensemble dans un sac; donc vous faites un sac de sacs.

- Les contenants de plastique qui n'ont pas de logo de récupération ne sont pas récupérables ou ceux qui portent le numéro 3 et le numéro 6. Seuls les numéros 1,2,4,5,7 sont récupérables. Par exemple, les petits contenants de yogourt que l'on doit séparer ne sont pas récupérables, ils n'ont pas de logo en dessous. Les contenants bleus de champignons ne sont pas récupérables, car ils portent le numéro 6, tout comme le styromousse et la vaisselle jetable.

Félicitations à tous ceux et celles qui font des efforts pour participer à la collecte sélective de façon responsable.

Nancy Bergeron  
Coordonnatrice du plan de gestion des matières résiduelles  
MRC de La Matapédia

---

## LES CONTENANTS DE LAIT SONT ENFIN RÉCUPÉRABLES DANS LES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS



Suite à la campagne de sensibilisation qui s'est déroulée cet été, le CFER Matapédia –Mitis a tenu compte de vos commentaires et de vos demandes en ce qui concerne la gestion des contenants de lait et de jus en carton ciré et multicouche, ainsi que tous les emballages semblables à ceux-ci.

Depuis le mois de septembre dernier, vous pouvez disposer de ces contenants dans votre bac bleu. Il vous suffit de bien les rincer afin de vous assurer qu'il n'y a pas de résidus à l'intérieur. Cette façon de faire permet d'éviter la contamination des autres matières. Enlevez également le bouchon et mettez-le aussi dans votre bac de récupération, comme pour les autres contenants. Retirez les pailles et mettez-les à la poubelle, car elles ne sont pas récupérables.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 629-2053 #106, il nous fera plaisir de vous aider à mieux récupérer.

Nancy Bergeron  
Coordonnatrice du plan de gestion des matières résiduelles  
MRC de La Matapédia

---

## RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



La MRC de La Matapédia vous offre maintenant la possibilité de gérer de façon environnementale vos **résidus domestiques dangereux** (RDD). Un point de dépôt permanent a été mis en place à l'écocentre **d'Amqui seulement**. Vous pouvez donc apporter vos matières, dans leur contenant d'origine, durant les heures d'ouverture de l'écocentre d'Amqui.

En ce qui concerne les peintures, les huiles et les piles d'usages domestiques, il est possible d'aller les porter également à l'écocentre de Causapscal et de Sayabec, mais uniquement pour ces matières. Notez que les médicaments périmés sont récupérés par les différentes pharmacies de la région et que les piles rechargeables sont récupérées chez La Source et chez A.L.E.S.E. **Veillez prendre note que ce service est gratuit et qu'il est offert au secteur résidentiel seulement.**

Nancy Bergeron  
Coordonnatrice du plan de gestion des matières résiduelles  
MRC de La Matapédia

---

## BILAN DE LA COLLECTE DES FEUILLES MORTES

La collecte de cette année nous a permis de détourner de l'enfouissement 27,5 tonnes ou si vous préférez plus de 130 mètres cubes de feuilles mortes, ce qui représente 6 tonnes de plus que l'an passé. Merci à la Table jeunes pour son implication dans le désensachage des feuilles. Un gros merci également aux producteurs agricoles qui ont



accepté une fois de plus de recevoir les feuilles mortes dans leur structure d'entreposage des fumiers afin de les faire composter. Nous tenons également à remercier pour leur propreté les citoyens qui ont participé à cette collecte. Ce n'est que dans de rares occasions que nous avons retrouvé des ordures dans les sacs de feuilles. En terminant, un merci tout spécial à vous tous qui avez pris la bonne initiative de gérer ces matières à la maison, soit en les compostant ou en les laissant au sol. Vous assurez une meilleure santé à votre pelouse, mais surtout vous contribuez à réduire les matières résiduelles à la source.

Nancy Bergeron  
Coordonnatrice du plan de gestion des matières résiduelles  
MRC de La Matapédia

---

## **UN NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION À VOTRE DISPOSITION**

Afin de vous faciliter la vie lorsque vous avez des questions sur la gestion vos matières résiduelles, ou quoi faire avec certaines matières, la MRC de La Matapédia a décidé de publier différentes informations sur la récupération, le compostage, sur les organismes de récupération et sur différents éco-trucs, dans le petit bottin téléphonique que vous aurez à la maison durant le mois de février. Vous n'aurez qu'à consulter la section des pages bleues. Vous aurez également de l'information sur les écocentres, soit au niveau des règles à suivre, la tarification, les heures d'ouverture, ainsi que sur les matières acceptées. Cet outil vous permettra de toujours avoir l'information à la portée de la main. Fini les feuilles et les dépliants égarés ou tout simplement mis à la récupération. N'hésitez pas à consulter ces pages ou les sites internet mentionnés dans ces documents pour avoir plus d'information ou encore communiquer avec nous pour avoir plus de détails au 629-2053 #106.

Nancy Bergeron  
Coordonnatrice du plan de gestion des matières résiduelles  
MRC de La Matapédia

## **DÉVELOPPEMENT**

---

### **PARC NATUREL RÉGIONAL : LE PROJET EST DÉPOSÉ AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS**

La MRC travaille depuis près d'un an à mettre en place un concept d'aménagement et de développement du territoire inspiré de l'expérience française des parcs naturels régionaux. Effectivement, le territoire recèle quantité de bijoux liés à son caractère naturel : son Lac, sa rivière de renommée mondiale, sa vallée, son eau de qualité, sa forêt, ses richesses fauniques, son paysage agro-forestier et son patrimoine culturel jouent en faveur d'un projet novateur misant sur le territoire et ses ressources et pouvant être inspiré par l'expérience française.

Dans la foulée de sa vision, La Matapédia souhaite devenir un pôle d'excellence rural. Le chemin emprunté est celui du développement durable. À cet égard, de grands défis sont droits devant :

- l'occupation du territoire et le renouvellement des populations;
- le maintien d'une diversité biologique;
- la consolidation et la diversification de l'économie;
- le renouveau politique et démocratique;
- le maintien de services.

Le projet menant à un pôle d'excellence rural, inspiré des parcs naturels régionaux français, s'investira à la fois à faire une gestion plus transversale des ressources qu'à développer des filières propres à chacune d'entre elles; filière bois-filière touristique-filière agricole-filière énergétique. Chaque filière ayant en commun le souci de maximiser l'utilisation de la ressource et ses retombées au niveau local et régional.

Déjà un bon nombre d'organisations matapédiennes sont partenaires dans la conduite du projet en cours. Ces partenaires sont :

- le CLD de La Matapédia;
- la SADC de La Matapédia;
- la Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia;
- le Parc régional de Val d'Irène;
- le Conseil de bassin versant de la rivière Matapédia;
- la Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia;
- le groupe Faucus de Causapscal;
- la Société d'exploitation des ressources de la Vallée.

D'autres partenaires pourront, au fil du temps, joindre volontairement les rangs des acteurs au projet notamment des agriculteurs, des industriels, des environnementalistes et les municipalités locales.

La MRC de La Matapédia, de concert avec ses partenaires, a déposé une demande d'aide financière dans le cadre des laboratoires ruraux du ministère des Affaires municipales et des Régions; cette demande étant accompagnée de la fiche de présentation de projet ainsi qu'un document complémentaire. L'acceptation du projet par le Ministère permettrait l'octroi des sommes nécessaires à la réalisation du projet. La MRC a aussi demandé à la Conférence régionale des Élu(e)s du Bas-Saint-Laurent de l'accompagner dans la réalisation et la réussite de ce projet novateur d'aménagement et de développement de La Matapédia.

Bruno Chabot, ingénieur forestier  
Chargé de projet

---

## **PROJET DE MOTEL INDUSTRIEL**

La MRC de La Matapédia a mis en place un comité de travail afin d'évaluer les besoins en espaces et locaux industriels, d'étudier la faisabilité légale et financière d'un projet de motel industriel régional et d'élaborer un projet proposant une structure juridique, un mode de gestion un montage financier rattaché à ce projet. Le comité évalue que 5 ou 6 nouvelles entreprises pourraient démarrer annuellement si la Matapédia possédait un tel parc industriel.

Des contacts ont déjà été établis avec la Société d'infrastructures industrielles de Mékinac, qui possède un condo-industriel. Les locataires ont la possibilité, au terme de trois années de location, de devenir propriétaires de leurs locaux, d'où le concept de condo-industriel. Le comité matapédien, composé de représentants des municipalités de Causapscal, Sayabec et Amqui ainsi que de la MRC et du CLD, se rendra en février visiter les installations de Mékinac.

Joël Tremblay  
Agent de développement culturel  
MRC de La Matapédia

## **CULTURE ET PATRIMOINE**

---

### **BILAN DU SALON DES ARTISTES ET DES ARTISANS DE LA MATAPÉDIA**

Plus de 1 000 personnes ont visité le 8<sup>e</sup> Salon des artistes et des artisans de La Matapédia qui s'est tenu à la salle communautaire d'Amqui les 1<sup>er</sup> et 2 décembre derniers. Trente-trois exposants, dont six provenant de l'extérieur de la région, étaient présents.

Les trois organisations porteuses du Salon, la MRC, le CLD et la SADC de La Matapédia, se disent très satisfaites du déroulement de l'événement, malgré une légère baisse d'achalandage le samedi probablement dû au climat hivernal. Les organisateurs ont aussi apprécié leur expérience d'avoir organisé une soirée VIP marquant le lancement officiel du Salon. Cette soirée a permis de regrouper plus d'une cinquantaine de personnes qui ont eu la chance de visiter le Salon en primeur.

Le dimanche, les enfants ont reçu un cadeau original du Père Noël, soit un dessin à colorier réalisé par Louise Beaupré de Bô Visu Art. Des musiciens de talent se sont produits durant la fin de semaine : Bertin Jean et Rémi Lapierre du groupe Matapédi'pied et Mia Fiore, récipiendaire de deux prix lors du dernier Gala Artquimédia. Les visiteurs ont aussi apprécié les repas servis par le Bistro-boutique Au Bon Vieux Temps de Saint-Léon-le-Grand.

La coorganisatrice du Salon, madame Véronique Roy du CLD de La Matapédia souligne que : « C'est grâce au soutien des bénévoles et au talent des artistes présents, que cet événement gagne en notoriété chaque année. Au nom du comité organisateur, nous tenons à remercier les bénévoles, le Corps des Cadets d'Amqui, la Caisse populaire Vallée de la Matapédia, la Ville d'Amqui, Boom Fm, l'Avant-Poste, la boutique Aux 1001 fêtes, la députée de Matapédia, madame Danielle Doyer ainsi que la corporation Camping d'Amqui».



Isabelle Pinard  
Agente de communication  
CLD de La Matapédia

---

## **CONCOURS L'EXPÉRIENCE PHOTOGRAPHIQUE DU PATRIMOINE**

L'Expérience photographique du patrimoine est le volet québécois d'un concours international lancé en Catalogne (Espagne) en 1996. Jusqu'à 44 pays participent à cette activité qui a pour but de sensibiliser les jeunes au patrimoine de leur milieu à travers la photographie. Parmi toutes les photographies soumises, un jury national sélectionnera celles jugées exceptionnelles pour leur qualité artistique et pour la pertinence du sujet. Les lauréats seront connus au cours du mois d'avril 2008. Leurs oeuvres seront exposées dans tous les pays participants et au Québec à l'automne 2008.

Le concours s'adresse aux jeunes Québécois et Québécoises âgé(e)s de 12 à 18 ans, provenant du secondaire. Les objectifs de ce concours sont de :

- Apporter aux jeunes une meilleure connaissance de leur environnement ;
- Permettre aux jeunes de s'initier à un mode d'expression artistique : la photographie ;
- Permettre aux jeunes de s'initier à la notion de patrimoine-histoire ;
- Faire acquérir aux jeunes un plus fort sentiment d'appartenance et une fierté à l'égard de leur communauté à travers leur vision personnelle du patrimoine naturel et culturel de leur région.

Dans La Matapédia, une quinzaine d'élèves provenant des trois écoles secondaires participent actuellement au concours. Ces derniers ont suivi une courte formation d'initiation à la photographie pour obtenir quelques techniques de prise de vues et développer leur côté artistique. Cette formation est offerte par Geneviève Gagné, photographe professionnelle. Les participants ont aussi eu une courte présentation sur le patrimoine local et régional. Joël Tremblay, agent de développement culturel à la MRC de La Matapédia, donnera cette formation. Ce printemps, une exposition des photographies réalisées dans le cadre de ce concours aura lieu afin de souligner la participation des étudiants et de dévoiler leurs œuvres au grand public. Nous vous invitons à demeurer à l'affût des médias locaux et régionaux pour de plus amples détails.

Joël Tremblay  
Agent de développement culturel  
MRC de La Matapédia

## LA GRANGE À DÎME DE SAINTE-FLORENCE : UNE RICHESSE PATRIMONIALE INSOUÇONNÉE

La dîme était autrefois le mode de perception du clergé catholique afin de permettre aux curés de subvenir pour une large part à leurs besoins. La dîme était un impôt en nature provenant du système féodal représentant habituellement un vingtième du minot de grain. Abolie après la Conquête de 1760, la dîme a tout de même subsisté dans la plupart des campagnes québécoises. Malgré les débuts de la capitation vers 1850, la perception de la dîme a persisté dans les régions nouvellement colonisées à titre d'incitatif pour l'installation d'un curé résidant dans les nouvelles paroisses.



La dîme était généralement entreposée dans une grange dans lesquels des caveaux permettaient le partage des différentes denrées. La plupart de ces bâtiments sont disparus, à un point tel qu'il n'existe actuellement que 4 bâtiments de ce type connu au Québec. L'un d'eux se trouve à Sainte-Florence, juste derrière l'ancien presbytère de la paroisse. La dîme a commencé à être perçue à Sainte-Florence dès la nomination du premier curé, monsieur Cyr. Selon une ordonnance du 30 septembre 1908, « chaque chef de famille de cultivateurs [devait] payer un supplément consistant en la vingtième botte de foin et le vingt-sixième minot de patates. Chaque chef de famille de [la] desserte [devait] fournir annuellement une corde de bon bois de chauffage de trois pieds de longueur, portable avant la Toussaint, dont une moitié [était] destinée au chauffage du presbytère et l'autre moitié au chauffage de l'église » (page 35, Cahier 1 des procès-verbaux, Conseil de fabrique de Sainte-Florence de Beauvillage).

En 1909, une requête est adressée au Diocèse afin d'autoriser la construction d'un presbytère en bois, d'une grange, d'un hangar et de d'autres dépendances. Si l'on procède à la construction du presbytère, ce n'est toutefois qu'en 1916 que la grange à dîme sera construite. Les raisons qui expliquent ce délai sont absentes des procès-verbaux de la fabrique. On suppose que la dîme était entreposée dans le presbytère avant la construction du hangar. C'est monsieur Jérémie Ouellet qui était en charge de la surveillance des travaux de construction de la grange.

Alors qu'au Québec, la dîme fut généralement perçue jusque dans les années 1920-1930, les archives de la fabrique de Sainte-Florence de Beauvillage nous démontrent toutefois que cette pratique a subsisté exceptionnellement jusqu'en 1956, date à laquelle les revenus de la capitation permettaient au curé de subvenir à ses besoins.

La grange à dîme de Sainte-Florence possède une signification historique et culturelle qui déborde les cadres de la municipalité. La dîme est un mode de perception utilisé par le clergé catholique au temps de la Nouvelle-France, de l'après Conquête et lors de la colonisation des régions québécoises au début du XX<sup>e</sup> siècle. Conséquemment, le bâtiment est typiquement représentatif d'un mode de vie actuellement révolu qu'est celui de la perception de la dîme par le clergé. La grange à dîme de Sainte-Florence est donc l'un des seuls vestiges qui nous permettent encore aujourd'hui de témoigner de la perception de la dîme par la lecture d'un bâtiment patrimonial. Ce phénomène est d'autant plus vrai qu'à Sainte-Florence, la dîme a été perçue jusqu'en 1956. Rappelons que ce mode de perception s'est perpétué plus longtemps dans les régions nouvellement colonisées au 20<sup>e</sup> siècle.



La particularité de la grange à dîme de Sainte-Florence réside surtout dans la conservation des caveaux intérieurs servant à l'entreposage de la dîme. Même à Sainte-Flavie, où la municipalité a mis en place un centre d'interprétation de la dîme, ces caveaux ont dû être en partie reconstitués pour les fins d'interprétation. Aussi, selon l'inventaire des biens protégés en vertu de la *Loi sur les biens culturels*, la seule grange à dîme à être protégée par la citation est celle de St-Joseph-de-Kamouraska, ce qui nous incite à croire qu'il ne resterait que quelques exemples de ce type de bâtiments au Québec.

La fonction d'origine du bâtiment, qui est l'entreposage, n'a pas eu pour effet d'octroyer à ce bâtiment secondaire des qualités architecturales exceptionnelles. Le bâtiment possède toutefois une intégrité architecturale remarquable, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. À l'exception des portes et fenêtres qui ont été condamnées, l'ensemble du bâtiment n'a subi aucune transformation importante. Les modifications apportées sont quant à elles facilement réversibles afin de rehausser l'intégrité architecturale de la grange.

La municipalité de Sainte-Florence a entrepris depuis cet automne un exercice de concertation avec la fabrique afin de citer le bâtiment à titre de monument historique. Le règlement de citation sera présenté à la séance municipale de mars.

Joël Tremblay  
Agent de développement culturel  
MRC de La Matapédia

## SÉCURITÉ

---

### CONSEILS DE PRÉVENTION : *LE CHAUFFAGE AU BOIS*

#### *Ramonage*

- Utiliser que du bois sec évite l'accumulation de créosote, c'est-à-dire des dépôts formés par la fumée montant dans la cheminée. La créosote est très inflammable.
- Pour éviter l'accumulation de créosote, vous devez faire ramoner votre cheminée au moins une fois l'an par un spécialiste et 2 fois s'il s'agit de votre chauffage principal.

#### *L'entreposage des cendres*

- Les cendres peuvent rester actives de 7 à 14 jours ? Videz les cendres et déposez-les dans un contenant métallique muni d'un couvercle. Les étincelles des cendres chaudes peuvent facilement provoquer un incendie.
- Entrez-les ce contenant à l'extérieur, car les cendres dégagent du monoxyde de carbone. Éloignez-le des murs de la maison ou du cabanon. Trop de feux sont encore causés par des cendres mal entreposées.

Pour toute information sur la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 629-6156. Les personnes intéressées peuvent également visiter le site Web du ministère de la Sécurité publique : [www.msp.gouv.qc.ca/incendie](http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie).

Dave Gagné  
Technicien en prévention des incendies  
Service de sécurité incendie  
MRC de La Matapédia

## Coordonnées

MRC de La Matapédia  
123, Desbiens, local 501  
Amqui (Québec)  
G5J 3P9  
Téléphone : (418) 629-2053  
Télécopieur : (418) 629-3195

Courrier électronique :  
[administration@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:administration@mrcmatapedia.qc.ca)

## Heures d'ouverture

Lundi au vendredi, 8 h 00 à 16 h 00

## Rédacteurs et collaborateurs

Nancy Bergeron  
Bruno Chabot  
Dave Gagné  
Joël Tremblay  
Isabelle Pinard

## Supervision

Jean-Pierre Morneau

## Graphisme

Joël Tremblay